

Licence Encyclopédie Spirite

Copyright (C) 2006 Encyclopédie Spirite - Mars 2006

<http://www.spiritisme.net>

spiritisme@spiritisme.net

Considérant l'objectif de base de l'Encyclopédie Spirite de mettre gratuitement à la disposition de toute l'Humanité les éléments de base du Spiritisme, les documents mis à disposition sur le site Internet de l'Encyclopédie Spirite peuvent être copiés, diffusés et utilisés dans les conditions suivantes :

1. Toute copie à des fins privées, à des fins de recherches, d'illustration ou d'enseignement est autorisée.
2. Toute diffusion ou inclusion de tout ou partie de ce document dans une autre œuvre ou compilation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Encyclopédie Spirite et doit :
 - a. Soit inclure la présente licence s'appliquant à l'ensemble de la compilation ou de l'œuvre dérivée.
 - b. Soit, dans le cas d'extraits ou de citations limitées à moins de 1000 caractères, mentionner explicitement l'origine de la partie extraite comme étant l'Encyclopédie Spirite et en indiquer l'adresse Internet, afin de permettre aux intéressés de retrouver facilement et gratuitement l'intégralité du document.
3. Cette licence qui accompagne chaque fichier doit être intégralement conservée dans les copies.
4. La mention du producteur original doit être conservée, ainsi que celle des contributeurs ultérieurs.
5. Toute modification ultérieure, par correction d'erreurs, mise en forme dans un autre format, ou autre, doit être indiquée. L'indication des diverses contributions devra être aussi précise que possible, datée, et envoyée à l'Encyclopédie Spirite.
6. Ce copyright s'applique obligatoirement à toute amélioration par simple correction d'erreurs ou d'oublis mineurs (orthographe, phrase manquante, ...), c'est-à-dire ne correspondant pas à l'adjonction d'une autre variante connue du texte, qui devra donc comporter la présente notice.

LE MESSAGER

SPIRITISME

JOURNAL BI-MENSUEL

MAGNÉTISME

ADMINISTRATION :

Le *Message*, disposant d'une boîte au bureau central des postes, à Liège, tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé comme suit :

Au journal **Le Messager**, à Liège.

Les mandats de poste doivent être faits à l'ordre de M^r L. ADAM.

ABONNEMENTS :

Belgique fr. 3-»
Pays étrangers faisant partie de l'UNION POSTALE,
y compris la France. » 5-»

En ajoutant frs. 2 pour la Belgique et fr. 2-50 pour l'étranger, les abonnés peuvent recevoir à l'expiration de l'année, le volume broché des numéros parus.

On peut s'abonner à Paris à la Société anonyme du Spiritisme, rue Neuve-des-Petits-Champs, 5.

AVIS.

Le journal est en vente chez M. Désiré, libraire, rue Lulay, 3 ; chez M. D'Heur, libraire, rue Pont-d'Ile, 21 ; chez Bay frères, libraires-bouquinistes aux Halles centrales, et aux aubettes de la ville.

SOMMAIRE.

Avis. — Ce que l'on veut à 14 ans. — Le Vaccin du Choléra. — Le poème de l'âme. — Correspondance. — Bibliographie. — La matérialisation des esprits prouvée devant une Cour de justice. — Congrès spirite d'Anvers. — Le Legs Jadot. — Réflexions; Pensées diverses. — Nouvelle.

AVIS IMPORTANT.

Les abonnements partent du 1^{er} juillet et du 1^{er} janvier, et sont payables par anticipation. Nous prions, en conséquence, nos abonnés de l'étranger, dont l'abonnement est expiré, de vouloir bien le renouveler le plus promptement possible par un mandat-poste international.

Quant à nos abonnés belges, les quittances de renouvellement leur seront présentées par l'administration des postes, dans le courant de ce mois.

CE QUE L'ON VEUT A 14 ANS.

Chers lecteurs, abonnés fidèles, les années passent vite, semblables aux nuages disséminés par le vent ; où vont-elles avec leurs 365 feuilles, sur lesquelles nos pensées et nos actes sont enregistrés mathématiquement ? sont-elles emportées, ces pages, avec le rayon lumineux qui les vit se remplir, et à travers l'espace sans limites, s'élançant-elles avec ce rayon, à raison de 75.000 lieues par seconde ? Fuyez, choses sois-disant légères, et d'un si grand poids dans cette vie ! L'homme meurt pour mieux embrasser son

immortalité et son esprit libre des entraves corporelles, dira : **JE VEUX**, et, immédiatement, il sera au point de l'espace infini atteint par le rayon lumineux qui poursuit sa course, pour revoir sur le grand livre de la vie universelle, ce qu'il est et ce qu'il vaut après une existence sur la terre.

Le *Message*, qui entre dans sa quatorzième année, voudrait avoir des ailes plus puissantes que ce rayon lumineux, pour saluer ceux qui l'ont aimé et le soutiennent, pensent avec lui et conservent les mêmes espérances ; il irait, à l'aube du 1^{er} juillet, souhaiter la bienvenue à qui communique avec lui dans la même croyance rationnelle ; il viendrait stimuler les froideurs, réveiller les apathies, annoncer que l'amour c'est la loi, que la solidarité est le grand principe divin qui solidarise les mondes et les êtres.

Le *Message* n'a pas cette puissance, mais il rappelle qu'il l'acquerra dans l'avenir, car ses rédacteurs savent quelle est la puissance de la volonté ; jadis ont eut ri grandement de celui qui eut certifié qu'à l'Académie de médecine de Paris, de doctes savants liraient avec respect, les déclarations des *Burcq*, *Charcot*, *Dumonpallier*, et enregistreraient avec soin tous les phénomènes de l'hypnotisme, d'après les rapports des docteurs de Nancy et leurs expériences faites avec tant de précautions et de science, dans le laboratoire de physiologie de l'école de médecine de cette ville. Oui, les travaux des docteurs *Baunis*, *Liébault*, *Liégeois*, *Bernheim*, sont honorés, suivis et imités.

Qu'est-ce que le magnétisme, depuis Mesmer, sinon la science qui prouve qu'en l'homme il y a une réserve inconnue de forces cachées, invisibles, même par la volonté qui les rend créatrices ? Cette volonté endort, dédouble l'être, prouve l'immortalité de l'âme, crée chez un sujet

endormi, toutes les illusions, donne le sommeil à qui l'a perdu, l'appétit à qui ne peut manger, crée une maladie réelle sur un sujet sain, toutes sortes de sensations inconnues du sujet. La volonté sera bientôt le remède à une foule de maux réputés incurables, et si Dieu, avec elle, gouverne et pondère les mondes, les mortels, en acquérant peu à peu la science de s'en servir, gouverneront aussi et pondéreront la société, être matériel et être moral; c'est ce que prouvent les académies routinières en s'inclinant devant le fait brutal des guérisons par l'acte de la volonté. On a dit *Hypnotisme* pour avoir trop conspué le *Magnétisme*, mais peu importe, *les mots laissent le fait intact*. Or, le spiritisme, ce fils du magnétisme, indique clairement ce que peut être cette puissance de la volonté répandue dans l'Univers, et concentrée surtout chez l'homme; le *Messenger* remplit ce devoir sacré depuis 13 ans, et en atteignant sa *quatorzième année*, il se demande pourquoi ses abonnés n'ont pas quintuplé? et de quelle faiblesse sont atteints beaucoup d'abonnés puisqu'ils ont perdu la volonté, soit en se désabonnant sans raison, par indifférence et oubli, soit en ne se souvenant point que le service bimensuel de notre journal spirite exige une humble redevance de leur part.

Volonté sainte, anime les cœurs; porte-les vers la vérité, le dévouement à la cause qui les console et les fortifie: enseigne leur que rien de bon dans ce monde ne se peut faire sans des actes de volonté soumis à la simple et sévère raison, et que, par ces actes, la société en général, prospérera, grandira et se sera intelligentée.

C'est le vœu de ce vieux et pourtant si jeune *Messenger de Liège*, de l'ami fidèle, sérieux, désintéressé, qui rend hommage, pieusement, à cette fille de toutes les puissances: LA VOLONTÉ.

LE VACCIN DU CHOLÉRA.

A propos de cette question, qui préoccupe en ce moment à juste titre tant de savants des deux mondes, un de nos abonnés de France nous écrit ce qui suit:

Prades (Pyrénées orientales), le 29 mai 1885.

Messieurs,

J'ai désiré connaître l'opinion de mes guides, dont deux étaient médecins expérimentés de leur vivant sur la terre, au sujet des essais d'inoculation du virus cholérique; et, comme c'est une question importante et actuelle, je vais vous en transcrire ci-après copie. C'est hier et aujourd'hui que j'ai obtenu ces communications de mon bisaïeul Malzac (Marc Antoine) ancien docteur médecin de la faculté de Montpellier.

Pour que vous puissiez bien saisir le début de la 1^{re}

diète, il est utile que vous sachiez d'abord, qu'il m'avait dit que le choléra de 1884 devait être considéré comme une irritation violente de tout le tube digestif, qui ne prenait le caractère du choléra asiatique que si le malade s'était d'abord mal tenu, mal préparé par un régime contraire, et s'il négligeait les signes prémonitoires. Ou bien, si, tout en présentant de grandes prédispositions, et suivant un mauvais régime, il se trouvait brusquement jeté au milieu d'un foyer considérable de vrai choléra violent. Voici les communications:

28 mai 1885. — « Tu te demandes, mon cher enfant, » comment la vaccination avec du virus cholérique atténué » peut se concilier avec ce que nous t'avons dit déjà de » cette maladie. En effet, au premier abord, cela paraît » étrange: Vacciner, c'est-à-dire communiquer une mala- » die qui, en principe, est une irritation du tube digestif! » — Mais c'est que tout d'abord, si cette irritation, capable » d'amener de vraies crises cholériques, n'est pas arrêtée, » elle produit une autre maladie, qui est le vrai choléra, » que l'on peut appeler pestilentiel. Alors il se développe » une sorte de virus comme dans d'autres maladies » miasmatiques. C'est alors que le choléra devient vérita- » blement contagieux. Donc en l'inoculant par le moyen » du virus atténué, par un peu de sang d'un malade très » atteint, ou par des sucs des intestins d'un mort du cho- » léra fraîchement décédé, avant toutefois qu'il y ait » commencement de fermentation putride, ce qui autre- » ment donnerait un virus mortel, il est possible d'obtenir » un résultat analogue à celui qu'on obtient pour la petite » vérole.

» Monsieur Pasteur est entré en pleine vérité dans ses » vastes recherches; car c'est bien lui, qui, au fond, est » l'inventeur de l'idée générale.

» Toute personne ainsi vaccinée, et sur laquelle le vaccin » du choléra aura produit l'effet désiré, quand l'inoculation » se sera bien faite, cette personne sera en quelque sorte à » l'abri de la crise dangereuse du choléra; et si malgré » tout elle en était atteinte, ce ne serait que légèrement.

» Cette application de l'idée générale a donné en effet de » bons résultats. On l'étudie, et, avant peu, elle formera » une méthode qui se développera et qu'on appliquera » partout.

» Tu te demandes pourquoi nous ne t'avons pas déjà » indiqué ce moyen préservatif. Mais tu sais que les méde- » cins n'avaient pas encore essayé. Nous-mêmes, nous » n'avions pas encore osé le proposer. Les études de M. » Pasteur ont été le début de cette étude générale; et c'est » sous notre impulsion que ce vrai savant dévoué, après » avoir traité la peste bovine, s'est livré aux essais relatifs » à la rage, mais toujours sur des animaux. Il convient » d'être prudent avant d'oser agir sur des hommes comme » sujets d'expérience dans des questions aussi redoutables. » Mais nous avons suivi avec la plus grande attention ces » études, et, quand nous avons pensé que la question était » assez claire pour nous, nous avons poussé le médecin » espagnol, M. Ferran, à essayer. Le succès est réel et » véritable. Cela nous pouvons te l'affirmer.

(S.) » MALZAC MARC. »

29 mai 1885. — « Pour inoculer le virus cholérique il » suffit d'introduire sous la peau, d'un petit coup de » lancette, au bras généralement, comme pour la petite » vérole, une petite quantité de sang d'un vrai cholérique. » On pourra arriver à conserver ce virus comme on le fait » de celui de la petite vérole.

» Mais la question à bien étudier encore c'est de déter- » miner sur quel genre de malade, à quel degré de la

» maladie on pourra prendre du sang pour l'employer pur,
 » ou plus ou moins dilué. Car ici la question est compa-
 » rable à celle de la petite vérole, et, selon l'état normal
 » du sang du malade sur qui on l'aura puisé, le virus
 » employé sera utile, ou peut-être dangereux, par les
 » complications qu'il pourrait apporter.

» MALZAC MARC. »

Vous pouvez, messieurs, faire tel usage que vous jugerez
 utile de ces communications.

Veuillez agréer, etc.

S.

Dans sa communication du 28 mai 1885, l'Esprit *Malzac* parle de l'inoculation du choléra « au moyen du virus atténué par un peu de sang d'un malade très atteint, ou par des sucs des intestins d'un mort du choléra fraîchement décédé, avant qu'il y ait commencement de fermentation putride, ce qui donnerait un virus mortel. »

Et dans sa communication du 29 mai, le même Esprit dit : « que pour inoculer le virus cholérique, il suffit d'introduire sous la peau, d'un petit coup de lancette, au bras généralement, comme pour la petite vérole, une petite quantité de sang d'un vrai cholérique. »

Et il ajoute : « que la question à bien étudier encore, c'est de déterminer sur quel genre de malade, à quel degré de la maladie, on pourra prendre le sang. »

D'après ce qu'ont raconté les journaux, le docteur espagnol Ferran aurait eu des succès dans ces derniers temps, en faisant absorber à des malades, au début d'attaques de choléra, de petites quantités du liquide des déjections alvines de cholériques qui se trouvaient à la période ultime de la maladie.

Ayant assisté, en 1849, à Paris, à une formidable épidémie de choléra et ayant eu à traiter plus de quatre cents cas graves de cette maladie, je crois pouvoir émettre ici une opinion.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'employer le liquide des déjections ; d'abord, parce qu'il me semble impossible de préciser le moment opportun auquel il faudrait recueillir ce liquide, surtout si on l'empruntait au cadavre d'un cholérique. Ensuite, parce qu'il y aurait là quelque chose d'invinciblement répugnant.

Je pense donc qu'il faudrait se borner à prendre du sang à l'aide d'une lancette ; et que le degré de la maladie où ce sang pourrait utilement servir serait la période de choléra *asiatique confirmé* ; c'est-à-dire cet état où les déjections caractéristiques et les crampes existent, et où commence à apparaître la cyanose, période très facilement appréciable par tout médecin qui a traversé une sérieuse épidémie de choléra *vrai*.

D^r WAHU.

* * *

Ces lignes étaient écrites, lorsque nous avons reçu de M. S. une seconde lettre qu'on lira plus loin. L'esprit *Malzac*, dans les communications des 30 mai et 1^{er} juin, ainsi que nos lecteurs pourront s'en assurer, rejette l'inoculation avec le produit des déjections intestinales, tout comme l'avait fait le docteur Wahu dans les réflexions médicales qu'il a bien voulu nous transmettre. Cette coïncidence est assez remarquable. Notre digne collaborateur, le D^r Wahu, qui connaît très bien la langue espagnole, a bien voulu se charger d'envoyer ces dictées au *Criterio Spiritista* de Madrid.

Prades, (Pyrénées orientales, France) le 7 juin 1885.

Messieurs,

Faisant suite aux communications que j'ai eu l'honneur de vous adresser par ma lettre du 29 mai passé, j'ai le plaisir de vous transcrire ci-après deux autres communications, qui répondent à quelques réflexions que j'avais faites après la lecture d'un article de journal relatif à la manière dont on inoculait le virus cholérique en Espagne, et qui répondent aux objections que j'avais soulevées :

30 mai 1885. — « Mon cher enfant, tu hésites à croire » que l'on puisse convenablement inoculer le virus cholérique avec le sang d'un homme atteint de cette maladie, » et qui est supposé arrivé au moment des vraies crises » cholériques.

» Cependant tu sais très bien que l'enfant dont le père a » eu le sang très vicié participe, et quelquefois très forte- » ment, des maladies de mauvaise nature dont le père a été » autrefois frappé ; et cela, quoique la mère ait le sang très » pur.

» Or, le germe mâle, qui a produit la conception de l'en- » fant, est un produit du sang du père.

» Ce produit a donc conservé à l'état élémentaire le » germe des maladies. Donc, ils lui sont venus du sang.

» Donc, en inoculant le sang, on inocule les principes » des maladies qu'il renferme. C'est-à-dire des maladies » contagieuses ; car les autres ne pourraient pas se com- » munique ainsi.

» Tu as lu dans un journal, hier, qu'on employait des » déjections de cholériques dans lesquelles on cultivait des » microbes, des bacilles. Mais ce n'est pas par les bacilles » que le choléra est inoculé. C'est par les miasmes cholé- » riques concentrés provenant des sucs intestinaux des » malades de qui proviennent ces déjections que le virus » est inoculé. Et tu verras que plus tard on songera à » inoculer le sang, qui, d'après nous, est infiniment plus » convenable ; car il ne risque pas de contenir des germes » de putréfaction comme les déjections. Tu sais d'ailleurs » ce que nous t'avons dit des bacilles. Ils ne sont pas la » cause, mais bien l'effet du choléra, de la décomposition » partielle de l'intestin, qui peut se produire parfois même » avant la mort du malade cholérique.

» MALZAC MARC »

1^{er} juin 1885. — « Tu te demandes encore comment on » n'a pas provoqué des accidents graves, et peut-être mor- » tels, en employant pour l'inoculation du virus cholérique » des déjections contenant des microbes (bacilles) ; puis- » que nous t'avions déjà dit que les bacilles ne se montraient »

» que lorsqu'un commencement de décomposition de l'intestin grêle arrivait à se produire.

» C'est que, en n'attendant pas trop longtemps, à ce moment encore, la décomposition du corps n'est pas assez avancée pour que les sucs produits soient mortels. » C'est bien une première décomposition superficielle, comme dans les plaies, mais ce n'est pas encore la fermentation vraiment putride, qui n'existe bien que lorsque, après la mort, le sang et toutes les humeurs entrent en décomposition définitive. Cependant il convient de se méfier.

» Voilà pourquoi, malgré que le virus cholérique existe nécessairement dans les déjections, il serait plus prudent d'employer le sang, qui le renferme aussi nécessairement.

» MALZAC. »

Ces communications me paraissant assez logiquement raisonnées, et se liant bien avec tout ce qui m'avait été déjà dit au sujet du choléra, de ses causes, de ses phases diverses, etc., j'ai donc cru utile de vous en envoyer cette copie, en vous priant de contrôler le tout à l'aide de vos médiums, et des hommes de science spéciale qui peuvent se trouver parmi vous.

Cela une fois fait, comme je suis convaincu que vous êtes en relations avec nos F. E. C. de Madrid (Espagne), etc., vous verrez s'il n'y aurait pas lieu de le leur faire connaître afin de mettre les médecins croyants à même d'étudier la question de l'inoculation du virus cholérique au point de vue où se placent les Esprits. Sous ce rapport le moment serait, je crois, des plus opportuns.

En attendant, veuillez me croire, messieurs, votre tout dévoué

S.

LE POÈME DE L'ÂME.

DÉDIÉ AUX SPIRITES.

2

Sunt Lacrgmoe Rerum.

O toi, ma belle étoile ! O toi, ma seule amie !
Qui regardes mon cœur avec des yeux si doux !
Tu veux savoir comment mon âme fut ravie
A ton amour jaloux ?

Ecoute ma douleur, je t'en fais confidence :
C'était un soir, le ciel était sombre et tout gris.
Je ne te voyais plus dans ton espace immense
Quand, Elle, je la vis.

Elle vint, s'appuya, l'air pensif et rêveuse,
Sur le bord du balcon, ouvrit son bel œil clair,
Et, triste, de la vie et du monde oublieuse,
Le plongea dans l'éther.

A sa vue, un frisson fit tressaillir ma veine :
« Petit ange de Dieu, créé pour le bonheur,
» Ton front est soucieux ! Pourquoi ? Dis-moi ta peine.
» Souffres-tu dans ton cœur ?

» Dis ! Ah ! peut-être déjà, si jeune, on t'a trompée ?
» Peut-être as-tu donné tout le meilleur de toi
» Et ne demandais-tu seulement qu'être aimée,
» En retour de ta foi.

» Mais Lui ne savait pas tout ce qu'un cœur de femme
» Peut donner de tendresse et peut souffrir d'amour,
» Que son âme, à toute heure, en douloureuse gamme,
» S'épanche nuit et jour ;

» Qu'il ne faut qu'un seul mot, un mot froid qui la brise ;
» Que le doute la tue, et qu'il faut respecter
» La pauvre sensitive au jour où, tout éprise,
» Elle ne sait qu'aimer. »

Mon regard d'amitié tomba dans sa prunelle
Elle sentit en moi sans doute un cœur d'ami,
Car le sien s'arrêta, et, la voyant si belle,
Tout mon cœur a frémi.

Elle sourit, sans honte, en devinant mon trouble.
Elle inclina son front puis, regardant vers Dieu,
Disparut. Je sens encor mon cœur qui se trouble
A ce signe d'adieu.

Quoi ! Déjà tu me fuis ! Adieu, petite amie,
Mes yeux sont dans tes yeux, mon cœur est dans ton cœur.
Que tes rêves soient doux ! Que ta nuit soit bénie !
O tendre et fraîche fleur !

Eh bien ! Depuis ce soir, je ne l'ai pas revue.
Je l'attends, espérant qu'elle va revenir...
Mais non ! Rien ne répond à mon âme éperdue.
Oh ! Je voudrais mourir !

(A suivre.)

R. C.

CORRESPONDANCE.

M. Lecocq, membre de la Société des Etudiants swedenborgiens, fondée par Cahagnet, nous annonce la publication prochaine d'une revue trimestrielle destinée à continuer l'œuvre entreprise par le savant auteur des *Arcanes de la vie future dévoilés*.

Nous nous faisons un plaisir de publier l'intéressante lettre qu'il nous adresse, en réponse à la plaisante théorie vibratoire du docteur Boëns :

Argenteuil, près Paris, le 9 juin 1885.

Messieurs,

Je viens de lire, dans votre numéro du 1^{er} juin, la lettre que M. le docteur Boëns publie dans l'*Ami du Peuple*, de Charleroi, pour donner l'explication de tous les phénomènes de la nature en général, de la *pensée* et de la *vie* en particulier. Tout cela, comme dit ce docteur, est d'une *éternelle simplicité*.

Je vous avouerai que ce dédain pour les intelligences supérieures qui nous ont apporté leurs observations sur les phénomènes de la nature, ne me dispose pas en faveur de la personnalité qui veut apporter sa théorie soi-disant explicative de toutes les manifestations que contient la Création, et qui nous traite de *braves gens*, par honnêteté assurément.

« Le docteur Boëns commence par dire qu'il n'y a pas besoin de Dieu, de diables, d'Esprits, d'âmes, de génies, ni des grands hommes de l'antiquité, présents et à venir, pour expliquer ces phénomènes.

» Avez-vous déjà vu tomber un caillou dans un étang ? Tout est là. Cet étang et le caillou nous donnent la clef de tous les phénomènes du son, de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme, de la *pensée* et de la... *vie* ! » C'est pas plus malin que ça.

Il pourrait bien se faire que pour l'apparence au moins, certains phénomènes physiques ne soient qu'un mode de déplacement moléculaire, mis en mouvement par un agent quelconque connu, mais le plus souvent à chercher.

Mais quand les résultats sont intelligents et sont du domaine de la *pensée* et de la *vie* pris sous tous ses aspects et ses formes, la théorie des vibrations et des ondulations devient — disons le mot — une vraie balance.

« Ainsi la *pensée*, puisqu'il s'agit d'elle spécialement, dit le docteur, est absolument dans le même cas que la pierre et l'étang. Un *excitant extérieur* arrive au cerveau et le met en branle, c'est le caillou de notre étang; il en résulte un mouvement, un *choc vital*, une *pensée* consciente ou non, habituelle ou accidentelle, etc. »

Voyons : Ces quelques lignes disent quelque chose ou elles ne disent rien.

L'excitant extérieur qui remplace la fameuse pierre ne peut être qu'une autre pensée, soit lue ou entendue. Pour mettre le cerveau en branle et le mettre en vibration, il faut que la pensée extérieure *pénètre* dans mon appareil cérébral; il faut de plus que ce soit un corps plus ou moins dense. Si ce corps se transporte, il quitte donc les conducteurs nerveux (voir la lettre), ce qui est contre la théorie explicative. La pensée est un corps, et il faut qu'elle le soit, autrement pas de branle-bas moléculaires, pas de vibrations et par suite, pas de pensées de produites, d'après la théorie du docteur.

Dans cette condition, pourquoi ce corps — la pensée — ne pourrait-il pas être vu, dans un état particulier que le *brave* docteur ne connaît pas encore avec tant d'autres choses.

Cette théorie trouve un appareil tout construit, ce qui me paraît assez commode. Mais cette construction; comment s'est-elle opérée, cette manifestation de la vie? Votre système me répond: « et la pierre et l'étang, et les ondulations et les vibrations ».

Mais que peut apporter une pareille théorie pour expliquer les groupements moléculaires qui vont former un être complet? Qui a formé la première cellule qui va être le point de départ de toute une organisation? Comment s'opère le mouvement de toutes ces molécules qui charrient le sang et vont former les os avec leurs formes différentes; les muscles qui y sont attachés toujours à leur place nécessaire; les nerfs qui commandent les muscles? leur relation avec le cervelet d'où part l'ordre du mouvement. Comment ces molécules viennent-elles former tous les organes avec des rôles si divers? Comme l'a écrit Newton: « qui leur a appris les lois de l'optique pour former l'œil et celles de l'acoustique pour construire l'oreille? Qu'est-ce qui les fait obéir? » « Ce *plan préconçu*, comme l'a dit Claude Bernard? *Fatal*, répondrait le docteur Boëns. S'il en est ainsi, c'est qu'elles obéissent à une puissance qui les domine et qui est toujours la même, car, ou elles savent se conduire, ou elles sont conduites. Dans le premier cas, où ont-elles acquis ces connaissances? dans le second, quelle est la nature de la force dirigeante?

Il ne suffit pas de présenter une espèce de théorie qui *essaie* de dire ce qui se passe avec un appareil donné; il faut expliquer comment s'est fait cet appareil. C'est par trop naïf de venir dire: « voici une corde de harpe. En la pinçant, j'en fais sortir une telle note. Mais un mot de la fabrication de la corde, de la manière dont elle a été attachée et des doigts intelligents qui viennent la faire vibrer, est très-nécessaire. Quand on a la prétention d'expliquer tous les phénomènes de la vie, il ne faut pas s'arrêter en route, ou l'on constate son impuissance.

Nous ne sommes pas sorti du domaine où le docteur Boëns se maintient. Que serait-ce si on avait à discuter avec une intelligence au courant du mouvement scientifique actuel, qui n'ignorerait pas les faits qui se passent à la Salpêtrière, dans une partie des hôpitaux de Paris, de France et de l'étranger, faits qui enrichissent partout le domaine de la science physiologique, biologique et psychologique. Ah! brave docteur, il faut être d'une bien bonne pâte pour croire que la *pensée* ne franchit pas le domaine des conducteurs corporels. Je suis convaincu que le jour où les Cafres s'éveilleront à l'observation humaine et qu'ils élèveront la première tente où l'on essaiera à épeler les premiers mots de la vie, c'est l'école du docteur Boëns qui aura les honneurs de satisfaire l'auditoire — car il faut, je le répète, des natures bien naïves pour se contenter d'une pierre et d'un étang comme figure expliquant la *vie*, la *pensée*, qui sont en tout et partout dans la Création.

Pour nous, le docteur Boëns est en retard d'un siècle. Quoi faire? Il se moque de tous les travaux de ses confrères. Il faut espérer pourtant qu'il viendra un jour où un *excitant extérieur* mettra en *vibration* ses molécules cérébrales et qu'une *pensée* de recherche en sortira triomphante. Dans tous les cas, ce n'est pas à nous de descendre, c'est à lui de monter pour voir ce qui se passe autour de lui: il y a autre chose que des trucs dans le domaine des observations humaines. Il est évident que s'il avait étudié *lui-même* le magnétisme humain, comme nous le faisons depuis 40 ans, rien ne le surprendrait dans le mouvement scientifique actuel et il aurait depuis longtemps la preuve que la *pensée* *peut quitter* le domaine où elle se manifeste pour aller dans une autre organisation, la maîtriser et la faire agir contre la volonté propre de l'individu. Il aurait abandonné sa théorie des ondulations corpusculaires qui ne conduit à rien. Peut-être, partagerait-il cette conviction de Claude Bernard inscrite dans son rapport sur le Progrès de la physiologie, qu'il formule ainsi: « *Dire que le cerveau secrète la pensée*, cela équivaldrait à dire que *l'horloge secrète l'heure* avec l'*idée* du temps. »

Oui, croyez-nous, *brave* docteur, la *pensée* n'est pas une résultante. C'est tout le contraire qu'il faut admettre; c'est le groupement moléculaire qui est la résultante d'une pensée déterminante. Nous regrettons que vous ayez encore à parcourir quelques étapes pour arriver à comprendre cette grande vérité qu'un peu de modestie et de bonne volonté feront pénétrer dans votre esprit, lorsque ces deux qualités indispensables pour s'instruire ne vous feront plus défaut.

Nous vous renvoyons à la lecture d'un article du *Rappel* de Paris, du 12 juin, intitulé *Puissance de l'Idée*, relatant des expériences *des plus intéressantes* produites dans le laboratoire de médecine de Nancy, en présence de plusieurs médecins dont vous ne pouvez récuser ni la compétence, ni les méthodes d'observations scientifiques.

L. LECOCQ.

BIBLIOGRAPHIE.

Le spiritisme devant la science, tel est le titre d'un livre que vient de publier un jeune ingénieur, ancien élève de l'*Ecole Centrale*, M. Gabriel Delanne; ouvrage dont nous avons déjà donné un aperçu par un extrait inséré dans notre numéro du 1^{er} juin.

Dans ce livre, l'auteur s'occupe d'abord du matérialisme. Il cite Moleschott et Buchner comme étant aujourd'hui les deux plus éminents représentants des théories matérialistes, et il leur reproche de vouloir bannir des connaissances humaines, tous les faits qui ne tombent pas directement sous les sens, et de rejeter l'âme parce qu'elle est immatérielle.

Pas plus que les autres matérialistes, ni Moleschott, ni Buchner ne peuvent *prouver* que la matière se donne à elle-même l'impulsion et la force qui la font se modifier à chaque instant et toujours.

A quel agent attribuer cette modification perpétuelle de la matière, se demande M. Delanne? Il serait absurde de faire intervenir le hasard, ce mot vide de sens. Quant aux lois physico-chimiques invoquées par Moleschott, nous ferons observer que ces lois ne sont point intelligentes. Pas plus que n'importe qui, Moleschott n'admettra : que c'est *par plaisir* que l'oxygène se combine avec l'hydrogène; ces corps simples, ainsi que tous les autres, ont des propriétés, de toute éternité les mêmes. Mais ce sont des forces aveugles, il faut donc se résigner à admettre une impulsion, une puissance supérieure qui les dirige. Et quelque antipathie que les matérialistes semblent avoir pour un être supérieur distinct de la matière, il faut cependant qu'ils l'admettent s'ils veulent être logiques, ce à quoi ils ne tiennent pas toujours.

La place nous manque pour développer plus longuement les arguments dont se sert M. Delanne, mais son livre présente un sérieux intérêt à ce point de vue, et tout lecteur impartial ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il combat très victorieusement les hommes qui se sont donné la triste tâche de prouver l'inutilité de Dieu dans l'Univers.

Dans la deuxième partie de son livre, l'auteur traite du magnétisme, du somnambulisme naturel et provoqué, et de l'hypnotisme. Consultante l'histoire, il prouve que ce magnétisme, rejeté et ridiculisé de nos jours par les *princes de la science*, était connu et pratiqué dès les temps les plus anciens par les initiés des temples, par les hommes au courant de la doctrine *ésotérique*; car tous ces hommes avaient compris la distinction entre l'âme et le corps; entre l'Esprit et la matière. Il en fut de même, au surplus, des Gaulois nos ancêtres, et plus tard encore, dans des temps plus rapprochés de nous, du savant médecin arabe Avicenne et de Paracelse, qui tous deux à 500 ans d'intervalle, avaient compris et admis la puissance magnétique.

Il est vrai que ces savants ne connaissaient pas

la fine anatomie, tandis que nos anatomistes et nos physiologistes modernes, au lieu de voir dans la structure si délicate et si merveilleuse du corps humain, la preuve la plus évidente de l'existence d'un arrangeur suprême de la matière, prétendent que l'homme n'a pas d'âme *puisque'ils ne la trouvent pas sous leur scalpel*.

Parlant du somnambulisme naturel et du somnambulisme provoqué, M. Delanne dit avec beaucoup de justesse : que pour ceux qui n'ont point de parti pris, ces deux états prouvent de la manière la plus positive, l'existence d'un principe distinct du corps matériel.

Il dit aussi que l'*hypnotisme*, dénomination nouvelle du magnétisme, s'est glissé de nos jours, à l'abri de ce pseudonyme, dans le sanctuaire des *princes de la science*, qui lui ont fait bon accueil; mais que voyant maintenant à quoi ils ont affaire, ils voudraient dénier son étroite parenté avec le magnétisme qu'ils continuent à proscrire.

Après avoir prouvé par des faits magnétiques et somnambuliques indéniables, l'existence de l'âme humaine, l'auteur passant en revue les faits saillants du spiritisme moderne, fournit d'éclatantes preuves des communications possibles entre incarnés et désincarnés.

Les personnes qui ne se paient pas de mots, mais qui, sans idées préconçues, cherchent de bonne foi la vérité, liront avec grand plaisir et avec grand avantage le livre de M. Gabriel Delanne. Elles y trouveront la preuve que la doctrine spirite s'accorde parfaitement avec la science, lorsque celle-ci est interprétée par des savants de la famille des Flammarion, des Crookes, des Varley, etc. D^r WAHU.

* * *

Nous avons reçu de M. le Sénateur Italien Giuseppe Borselli, de Bondano, Province de Ferrare, une brochure intitulée : *Principio e Fine dell Uomo*, qui contient un certain nombre de dictées religieuses et morales fort intéressantes. Nous remercions M. le Sénateur Borselli de son gracieux envoi.

* * *

Les Quatre Evangiles de J.-B. Roustaing et le Livre des Esprits, par J.-E. Guillet. Paris, à la Société scientifique du spiritisme, 5, rue des Petits-Champs. — Cette brochure de 31 pages est une réponse à un article de M. Vincent, paru dans la *Revue spirite*. L'auteur établit la parfaite orthodoxie des *Evangiles expliqués*, et la nécessité d'en faire une étude approfondie.

* * *

Les Mondes grandissants, par M. George. A la librairie des sciences psychologiques, 5, rue des

Petits-Champs, Paris, et chez l'auteur, rue Thiers, 25, à Marseille. Prix: 1 franc. — Nous avons parlé de cette intéressante brochure dans le *Messenger* du 1^{er} janvier.

La matérialisation des esprits prouvée devant une Cour de justice.

Un médium professionnel, J.-H. Mott, avantageusement connu depuis plusieurs années dans les Etats-Unis d'Amérique, a été traduit dernièrement devant le tribunal de Kansas City (Missouri); il était accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Un incrédule, pour s'assurer si les manifestations étaient réelles, avait jeté de la couleur sur une des formes apparues à une séance de matérialisations et comme des taches de cette couleur furent trouvées ensuite sur le corps du médium, il en avait conclu qu'il devait y avoir de la fraude.

Le procès auquel cette affaire a donné lieu a été plaidé devant le jury de Kansas et a fait une grande sensation. Voici un extrait du *Times*, de cette ville:

« Ceci a été probablement, sans exception, le cas le plus extraordinaire dans l'histoire de la jurisprudence de ce pays, et plusieurs des questions légales examinées ici ne se sont jamais présentées devant aucune Cour de justice. Le témoignage a été unique à l'extrême, et les témoins, par leur intelligence, étaient supérieurs à ceux qu'on a l'habitude de rencontrer au banc des témoins. Le juge H.-N. Ess, l'ancien maire Chase, le docteur Joshua Thorne, l'ancien échevin Anderson, M. George P. Olmstead, tous des hommes dont le témoignage serait accepté sans l'ombre d'un doute dans tout autre cas, ont juré positivement avoir vu chez M. Mott les formes de leurs parents et de leurs amis décédés. Ce qui est plus fort, ces formes ont parlé et la nature de leurs conversations a donné la preuve certaine de leur identité. Des témoins ont attesté avoir vu jusqu'à quatre apparitions à la fois à la fenêtre du cabinet, et un des témoins, le juge Ess, a juré qu'il a vu le médium endormi sur sa chaise pendant qu'il tenait une conversation avec l'Esprit de son tuteur décédé, le Dr Lathrop, ci-devant président de l'Université de Missouri. Quelle que puisse être l'opinion quant à la réalité de ce que ces personnes ont vu, on ne peut mettre en doute qu'elles ont cru voir ce qu'elles ont juré être la vérité, et on se demande toujours comment des hommes intelligents et de bon jugement, des hommes qui, avant de fréquenter la maison du défendeur, étaient notoirement connus comme des

incrédules en Spiritualisme, ont été joués à ce point, si les manifestations n'étaient que des tromperies.

« L'intérêt dans ce cas est presque national. Les comptes-rendus de ce procès ont été télégraphiés *in extenso* à beaucoup de grands journaux du pays et reproduits dans tout journal tant soit peu important de l'Union. La foule énorme qui a afflué journellement à la salle de justice est une preuve de l'intérêt qu'on a pris ici à cette affaire. Tout le monde parle de ce cas, et le Spiritualisme est plus discuté que jamais. »

M. Mott a été acquitté par jugement rendu le 2 mai. Le jury de Kansas City, composé de douze hommes n'ayant aucun prestige scientifique, mais engagés à rendre un verdict en conformité avec les témoignages produits, a, par cet acquittement, reconnu que la matérialisation des Esprits est un fait et le Spiritualisme une vérité.

(Tiré du *Banner of Light*).

LE CONGRÈS SPIRITE D'ANVERS.

Le premier n° de la *Revue trimestrielle, organe de la fédération spirite belge*, vient de paraître. Il contient un compte-rendu du 4^e congrès annuel qui s'est tenu à Anvers.

On avait pensé qu'en choisissant notre métropole commerciale, siège de l'Exposition internationale, les spirites seraient venus en plus grand nombre que l'année précédente. Cet espoir a été déçu et le principal organisateur cherche à en faire retomber la responsabilité sur le Comité du *Messenger* qui a, dit-il, refusé d'insérer le programme et le Règlement et qui n'avait envoyé au Congrès aucun représentant.

Voici la vérité sur cette assertion: *Le Messenger* n'a pas été invité à se faire représenter au Congrès; la proposition n'a donc pas même dû être discutée par son Comité. Une lettre *non signée* est bien parvenue le 22 avril à l'un de nos membres avec demande d'insertion de l'ordre du jour du Congrès, mais il fut décidé à l'unanimité que par mesure de convenance autant que de prudence, on exigerait les signatures des Président et Secrétaire de la Fédération et que cette formalité remplie, *l'insertion serait faite* dans le n° du 1^{er} mai.

Cette décision fut communiquée à l'auteur présumé de la lettre qui répondit aussitôt par carte-postale sur un ton tranchant et très cavalier que « si la signature du Président était indispensable, on pouvait considérer cette lettre comme non avenue », etc.

Notre réserve avait donc sa raison d'être et nous ne nous en sommes pas départis. Nous ne

pouvions laisser substituer la volonté de l'auteur de cette carte à la volonté des cinq membres de notre Comité qui ont cru et croient encore qu'il était sage de maintenir leur abstention motivée. Celle-ci, du reste, n'a revêtu aucun caractère d'hostilité.

LE LEGS JADOT.

Distribuer largement partout les écrits qui font connaître succinctement les données spirites, tel est le but que doivent poursuivre ceux qui ont à cœur la diffusion de notre belle doctrine philosophique. C'est ce qu'a très bien compris notre frère en croyance, M. J. Hermeaux. Dans le centre industriel verviétois, il ne peut tarder à voir bientôt le succès couronner ses efforts de propagande. Donataire d'une partie du legs Jadot, il a fait tirer à 8000 exemplaires la petite mais charmante œuvre de M. A. Bonnefont, écrite sous forme de questionnaire. Nul doute que le spiritisme aujourd'hui mieux connu à Verviers, ne compte bientôt de nouveaux et nombreux adeptes.

M. Hermeaux nous informe que les dépenses occasionnées pour frais de propagande s'élèvent aujourd'hui à la somme de 410 francs.

Réflexions. — Pensées diverses.

(SUITE).

221. — La méchanceté, vis-à-vis des faibles et des animaux, est presque toujours l'indice d'une nation foncièrement perverse. Cependant, on a vu, parfois, les plus criminels scélérats être incapables de faire aux bêtes, le moindre mal.

222. — Il y a des gens qui pleurent à la mort de leur chien et que la mort d'un père de famille laisse parfaitement insensibles au triste sort réservé aux enfants.

223. — Telle est l'hypocrisie de certaines natures que neuf fois sur dix, au moins, chez elles, un témoignage éclatant de douleur ne sera que le masque d'une joie intime.

224. — Le voleur dérangé dans ses petites affaires, est presque toujours le premier à crier au feu.

225. — Il arrive presque toujours que le plus dur pour ses inférieurs est le plus hypocrite avec ses égaux, et le plus rampant devant ses supérieurs.

226. — De même qu'il n'est pas si petit événement sur lequel on ne puisse utilement méditer, de même il n'y a pas si mince personnage qui ne puisse fournir un modèle à imiter.

227. — Quelque soin que vous preniez jamais, vous ne satisferez tout le monde ; il y en aura toujours qui trouveront que vous faites trop, là où d'autres trouveront que vous faites trop peu. Mais je n'estime pas que ce soit là une raison suffisante pour mentir à sa conscience.

228. — Si les adeptes d'une doctrine élevée et pure sont rarement à la hauteur de cette doctrine, rarement aussi les adeptes d'une doctrine erronée et perverse descendent jusqu'à ses plus bas degrés. De même qu'un défaut malheureux d'énergie ou de soin arrête les premiers ; un manque heureux de logique et de méchanceté arrête les derniers. Il ne faut donc jamais juger les gens sur les seules idées qu'ils émettent.

229. — Beaucoup de gens s'effraient au mot seul de vertu, qui éveille aussitôt en eux l'idée de tristesse et d'ennui. C'est une erreur des plus manifestes. Comment la vertu qui, de sa nature, est équilibre et calme, pourrait-elle engendrer l'ennui qui, de sa nature, est inquiétude et défaut d'ordre ?

230. — Il est regrettable que tant de gens, poussant la vertu à l'extrême qui dénature et gâte tout, semblent prendre à tâche de montrer, par leurs airs chagrins et moroses, la vertu sous un aspect triste et fâcheux. S'ils avaient l'amour vrai de la vertu, cet amour devrait leur faire comprendre que ce n'est pas là un moyen bien propre à en répandre le goût et la pratique.

231. — S'il n'est pas vrai de dire que la vertu soit ennemie de la joie, il n'est pas non plus exact d'assurer que la vertu soit toujours facile. Car elle exige, il faut l'avouer, parfois, des sacrifices qu'on ne fait pas sans peine. Mais je soutiens que les sacrifices trouvent toujours dans la satisfaction de la conscience, une ample compensation.

232. — M'est avis que la vertu procure aux hommes beaucoup plus de joies que de peines ; et les vices beaucoup plus de peines que de joies.

B. BUSSEREAU.

NOUVELLE.

La *Revue scientifique* annonce la formation de la *Société de psychologie physiologique de Paris*. Président, M. Charcot ; secrétaire, M. Charles Richet.

La nouvelle Société a pour but l'étude des phénomènes psychiques, à l'état normal et à l'état pathologique, d'après la méthode d'observation et d'expérimentation.

Liège. — Imp. du *Messageur*, rue de l'Étuve, 12.